



## Louez une salle municipale pour vos fêtes

### NOISY-LE-GRAND

**VOUS VOULEZ ORGANISER** une fête, et vous n'avez pas assez de place chez vous ? Dès lors, vous vous tournez vers les salles à louer. Et là, c'est la douche froide quand vous découvrez les prix. La municipalité de Noisy-le-Grand peut être votre bouée de sauvetage car elle met à votre disposition, pour un coût très modeste, une salle de 140 m<sup>2</sup> à la Maison pour tous des Coteaux.

Uniquement le dimanche de 10 heures à 19 heures, avec accès à une cuisine attenante, un vestiaire et un bloc sanitaire.

- Réservation et renseignements auprès du service de la vie associative : vie.associative@ville-noisy-le-grand.fr

# Améliorer votre environnement en un clic

Une poubelle renversée ? Un nid-de-poule ? Un éclairage défaillant ? Grâce à cette appli, vous pouvez signaler rapidement les dysfonctionnements aux services municipaux

### CLICHY-SOUS-BOIS

PAR SÉBASTIEN THOMAS

**UN TÉLÉPHONE** pour changer votre environnement, c'est tout ce dont vous avez besoin. Grâce à l'application TellMyCity lancée depuis quelques jours, Clichy-sous-Bois espère bien faire des habitants de véritables acteurs de la vie quotidienne. Comment ? En signalant tous les dysfonctionnements repérés sur l'espace public.

Chaussée dégradée, déchets, véhicules épaves, propreté des espaces verts, problème d'éclairage public, graffitis... Le champ d'application est très large. Et c'est d'une incroyable simplicité.

Sur smartphone ou tablette, il vous suffit de télécharger l'application, puis vous rentrez une adresse mail... et c'est tout. Ce service est également accessible depuis son ordinateur\*. Ensuite, dès que vous repérez une dégradation ou un dysfonctionnement, vous faites un signalement, par texte ou photos ou les deux, grâce à l'application. C'est ensuite directement envoyé au service municipal concerné afin qu'il traite le problème dans les plus

brefs délais. Un service qui coûte 6 000 € par an à la ville.

« Le premier but de cette démarche est d'associer les habitants, insiste Olivier Klein, le maire (PS) de Clichy. Je veux qu'ils soient fiers de leur ville. » Depuis plusieurs mois, la municipalité s'est engagée dans un processus de consultation de la population. « On s'est aperçu que le thème de la propreté revenait souvent, analyse le maire. Or cette application répond parfaitement à ces attentes. »

### UN SERVICE DÉJÀ IMPLANTÉ DANS D'AUTRES VILLES

Les élus l'ont testée depuis plusieurs semaines. Olivier Klein n'hésite plus à dégainer lui-même son smartphone. « Les services ne peuvent pas être partout, reconnaît-il. C'est donc une excellente source d'information et nous nous engageons à répondre par mail en moins d'une semaine. »

Le créateur de l'application dirige Spallian, une société d'évaluation des services publics des communes. « Il nous manquait un chiffre statistique : l'appréciation des citoyens, souligne Renaud Prouver,



L'application est disponible sur smartphones, tablettes et ordinateurs.

le gérant. C'est comme ça que nous est venue l'idée de cette appli. »

Argenteuil (Val-d'Oise), une ville qui compte plus de 100 000 habitants, l'utilise depuis deux ans et demi. « Nous avons d'excellents retours, s'enthousiasme le chef d'entreprise. Le temps de réponse est passé de dix jours à une demi-journée et le temps d'intervention, lui, est tombé à trois jours et demi au lieu de cinquante. »

Outre Clichy, les communes de Villepinte et du Raincy ont aussi récemment adopté l'application. « Son bon fonctionnement dépend

du nombre de personnes qui l'utilisent, précise Renaud Prouver. Nous tablions sur 5 % des foyers mais on s'aperçoit qu'en réalité, on est plutôt entre 20 et 25 %. Ce qui prouve que les habitants se sentent vraiment concernés par leur cadre de vie. »

Ce chiffre varie beaucoup d'une ville à l'autre. A Lège-Cap-Ferret (Gironde), le taux d'utilisation dépasse les 50 % des foyers...

- Disponible sur iOS, Android et Windows Phone ou à l'adresse <http://go.tellmycity.com/>

## Votre département



# Incendie nocturne au foyer d'accueil pour démunis

Les quelque 30 résidents sont sains et saufs. Deux pompiers ont été légèrement blessés. Le feu est d'origine accidentelle.

### GAGNY

**VIVE ÉMOTION** au foyer de Gagny, situé avenue Georges-Clemenceau, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré en pleine nuit. Le feu serait d'origine accidentelle, sans doute provoqué par un mégot mal éteint dans une poubelle devant la façade.

Deux sapeurs-pompiers ont été légèrement blessés lors de cette intervention qui a duré plus de deux heures.

Les appels aux secours ont afflué un peu avant 1 heure du matin, pour ce feu qui léchait la façade du foyer géré par l'association Aurore. Une trentaine de résidents en grande précarité y sont hébergés dans le cadre du dispositif « lit halte santé soin ». Il s'agit d'hommes et de femmes sans enfants, généralement orientés par l'hôpital.

### PRÈS DE 50 POMPIERS MOBILISÉS

« Vu le nombre important d'appels, plusieurs engins ont été envoyés sur place par anticipation et sur place, des renforts ont été demandés », ex-



Illustration. Les flammes ont ravagé la façade, sur une surface de 100 m<sup>2</sup>.

plique le capitaine Cognon, porte-parole de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Onze engins ont convergé sur place, avec une cinquantaine d'hommes, aidés de trois lances.

Tous les occupants ont été évacués sans difficulté. Les flammes ont ravagé la façade de deux étages, sur une surface de 100 m<sup>2</sup>.

« Trois chambres et trois bureaux ont été atteints, mais nous avons pu remettre en service les parties communes et tous les résidents ont pu être relogés dans la partie indemne », rassurait hier Valère Rogissart, directeur territorial du pôle accueil, santé, précarité de l'association Aurore.

c.s.

# Guet-apens par Leboncoin : trois suspects déférés

### JUSTICE

**TROIS DES SIX SUSPECTS** interpellés ce week-end pour des agressions armées à Tremblay-en-France après des annonces publiées sur Leboncoin ont été remis en liberté lundi. Trois autres ont été déférés au tribunal de Bobigny afin d'être présentés à un magistrat, pour vols à main armée en bande organisée et association de malfaiteurs.

Une information judiciaire doit être ouverte pour la poursuite des investigations et des mandats de dépôts requis.

Dix victimes ont été recensées, dans le cadre de cette enquête menée par le commissariat de Villepinte. Toutes auraient été attirées par des annonces de vente de téléphones, voiture, tabac à chicha, à prix concurrentiel. Mais sur place, les acheteurs se faisaient délester de leur argent et parfois frapper.

c.s.

# Un policier hors service frappé dans la rue

### AGRESSION

**IL TRAVAILLE** à la brigade anticriminalité (BAC) de Seine-Saint-Denis. Ce policier, âgé, de 33 ans a été frappé, lundi en début de soirée, à Chevilly-Larue (Val-de-Marne). Le fonctionnaire, qui était alors en congé, marchait avec sa compagne, le long du boulevard Jean-Mermoz, lorsqu'il a eu un échange de regards avec des individus qui se trouvaient à bord d'une dépanneuse.

Les deux hommes, âgés d'une vingtaine d'années, sont descendus armés de tournevis pour en découdre. Le policier a fait valoir sa qualité, mais cela n'a pas empêché ses agresseurs de lui donner des coups de poing. Le fonctionnaire est parvenu à éviter les coups de tournevis et a répliqué en tapant les individus.

Les policiers de l'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) sont parvenus à interpellier les deux agresseurs. Ces derniers ont été placés en garde à vue.

d.c.